



L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...



L'interview du mois

Christophe PROUVOST

Directeur général de la fromagerie BERTHAUT

Actualités

L'association ARGAD

Présentée lors de la plénière chez Berthaut, l'Association pour la Recherche Génétique des Anomalies du Développement, créée en 2010, réalise des actions d'intérêt général en Bourgogne dans le cadre des maladies rares : améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients atteints de maladies rares au CHU de Dijon ; diffuser des informations sur les maladies rares ; améliorer les connaissances des professionnels de santé afin de mieux prendre en charge les patients et leurs familles ; soutenir les activités de recherche clinique et biologique dans le domaine de la génétique des anomalies du développement. L'association ARGAD est reconnue d'intérêt général et éligible au bénéfice des réductions d'impôts.

Contact : Centre de Génétique, Hôpital d'Enfants - 10, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 21034 Dijon - christel.thauvin@chu-dijon.fr

Rencontre interclubs le 10 juillet 2013

La traditionnelle rencontre annuelle des clubs des Entrepreneurs de l'Auxois et du Châtillonnais aura lieu le mercredi 10 juillet, à 18 h 30 au lycée Eugène-Guillaume à Montbard. Sylvain Monier, proviseur, nous présentera l'établissement et deux formations continues qui y sont enseignées : la maroquinerie et le contrôle non destructif. La soirée se poursuivra avec un dîner au restaurant «Le Marronnier» à Buffon.

Le château de Sainte-Sabine, hôte de la plénière du 5 septembre

Le château de Sainte-Sabine, situé à 7 km au sud de Pouilly-en-Auxois, accueillera la prochaine réunion plénière du Club le 5 septembre prochain. Après la visite de l'établissement, un hôtel 3 étoiles doublé d'un restaurant gastronomique, un cocktail sera servi aux membres du Club, avec une participation de 25 € par personne.

« Être en lien avec le territoire est pour nous un devoir »

Le club des Entrepreneurs de l'Auxois a tenu sa réunion plénière de juin 2013 à la fromagerie Berthaut à Epoisses. Rencontre avec son directeur général Christophe Prouvost.

Présentez-nous votre activité : métier, effectifs, chiffre d'affaires... ?

La Fromagerie Berthaut a été créée en 1956 par Robert et Simone Berthaut. Dans ces années, la fabrication d'époisses, fromage du patrimoine de l'Auxois et au-delà de la Bourgogne, avait quasiment disparu. Par pur hédonisme, au départ pour leur propre consommation, ils ont repris les gestes appris enfants et ont relancé la production d'époisses. Leur fils Jean Berthaut a repris ensuite la direction de l'entreprise et l'a développée jusqu'à aujourd'hui, en en faisant le premier producteur d'époisses. Depuis avril 2013, la fromagerie Berthaut a rejoint le groupe Bongrain, groupe familial, N°2 du marché fromager en France.

La fromagerie Berthaut est spécialisée dans les fromages à pâte molle et à croûte lavée, avec bien sûr en premier lieu l'époisses, mais également d'autres spécialités comme le soumaintrain, l'affidélité frotté au chablis, les

trous du cru, ou l'aisy cendré. Nous employons environ 70 personnes, et jusqu'à 100 personnes en fin d'année lors de la période de pointe.

Le CA est d'environ 12 millions d'euros, avec un réseau de clientèle aussi bien dans les crèmeries traditionnelles qu'en grande surface, aussi bien en France qu'à l'export jusque dans des pays lointains comme les USA, l'Australie ou le Japon.

Quels sont vos projets à court ou moyen termes ?

En premier lieu, notre objectif est de maintenir le haut niveau de qualité produit (aussi bien gustative que sanitaire) acquis par la fromagerie sous l'impulsion de la famille Berthaut. En s'appuyant sur ce niveau de qualité produit élevé, nous entendons développer la présence et la notoriété de nos produits, notamment de ce fabuleux fromage qu'est l'époisses. C'est la raison pour laquelle nous investissons pour développer la notoriété de l'époisses Berthaut comme récemment où nous avons sponsorisé la météo sur TF1 et France 3. L'export fait également partie de nos priorités avec encore un grand potentiel de croissance.

Nous avons également lancé en avril une nouvelle proposition, la



portion époisses 125 g, qui permettra de nous développer au rayon libre-service des grandes surfaces.

Comment, selon vous, peut-on développer « l'attractivité » du territoire ?

La région a de nombreux atouts : proximité avec Paris et Lyon grâce à l'autoroute ou par le TGV à Montbard, un réel capital touristique et une belle qualité de vie. Je trouve d'ailleurs que malheureusement cette région d'Auxois reste relativement méconnue. Il y aurait peut-être des opportunités pour mieux faire connaître les attraits de la région qu'ils soient touristiques ou entrepreneuriaux. En même temps, il manque peut-être un centre urbain de taille suffisamment importante pour servir de catalyseur à la région. Il n'y a que le dynamisme des collectivités locales et un tissu d'entreprises vivant qui puissent compenser cela. En l'occurrence, c'est ce à quoi contribue le club des Entrepreneurs de l'Auxois en tissant un lien entre les acteurs économiques du territoire.

Cultiver le sens de la responsabilité sociale, économique et environnementale par rapport à notre territoire

Pour une entreprise comme la nôtre, il est très important d'être en lien avec son territoire. Nous sommes intimement liés à notre région, par notre histoire, par notre activité, de la collecte de lait à la transformation, jusqu'à la consommation qui se fait encore fortement localement. Nous devons cultiver ce sens de la responsabilité sociale, économique et environnementale par rapport à notre territoire. C'est en cela qu'il est important de connaître et se faire connaître auprès des autres entrepreneurs de la région. De plus, grâce au Club, nous avons accès à des présentations très intéressantes qui sont véritablement une source d'information pour notre activité.





Plénière à la fromagerie BERTHAUT

Visite en images



Zoom sur...

La commission communication

Le journal du Club : l'Essentiel

Edité mensuellement à l'issue de chaque plénière, l'Essentiel présente l'entreprise qui a accueilli la réunion à travers l'interview de son dirigeant, retrace les actions du Club, annonce les manifestations. Depuis le début de l'année 2013, le graphisme du journal a évolué afin de libérer de l'espace consacré à un article dédié : un événement auquel le Club a participé, une actualité économique, les fiches d'identité des membres, les commissions internes, ... L'Essentiel est adressé chaque mois par mail à tous les membres du Club, ainsi qu'aux élus locaux. A l'occasion de l'AG en décembre 2012, la commission « Communication » a réalisé une compilation en papier couleur de l'ensemble des Essentiels 2012. Projet : face au succès de cette initiative, il a été décidé de la renouveler fin 2013.

La commission Communication a en charge trois grandes actions : l'Essentiel, le site internet et l'organisation des réunions du Club



Le site internet : www.auxois-21.com

Le site internet du Club a été mis en ligne en juin 2012. Depuis sa création, le site a enregistré 1 345 visites, 5 674 pages vues, 3'50 de durée moyenne de la visite. Les pages les plus consultées concernent la page de présentation du club, puis celles des compte-rendus des plénières du Club, et de l'emploi.

Véritable vitrine du Club, le site se compose de 8 rubriques : « Qui sommes-nous ? » ; « Les Plénières » ; « L'Essentiel » ; « Les Commissions » ; « L'Emploi » ; « L'Actualité » ; « Contact » et « Partenaires ». La rubrique « Emploi » permet de diffuser les CV de personnes en recherche d'un emploi ou d'un stage.

L'organisation des plénières mensuelles

La commission « Communication » a la charge d'organiser les 9 plénières mensuelles du Club. Chaque plénière donne l'occasion de visiter un établissement membre du Club, afin de faire connaître les savoir-faire locaux et impulser des relations commerciales entre les membres. Si vous souhaitez accueillir une réunion au sein de votre établissement en 2014, merci de contacter le Président.

La plénière de juillet revêt la forme d'une rencontre interclubs avec les entrepreneurs du Châtillonnais, et est organisée alternativement par l'un des deux clubs.

En décembre, l'Assemblée Générale annuelle clôt l'exercice et engage les nouvelles actions.

Projet : le « design » du site va évoluer à l'automne 2013.